

VIE FÉDÉRALE



- Assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE
- 1^{er} Congrès des jeunes dirigeants
- Salon des maires et des collectivités locales
- Signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables
- Publications : la Ref 216 de décembre 2019 - janvier 2020 est en ligne
- Colloque Xénophon à Paris (75)
- Santé : newsletter Boehringer Ingelheim n°17

LUMIÈRE SUR...



- La mention « bien-être animal » de la FFE pour les établissements labellisés

ÉQUIPE DE FRANCE



- Attelage : stage équipe de France à Lamotte-Beuvron (41)

CIRCUITS FFE



- Concours complet - dressage : résultats du Grand National FFE - AC Print édition 2019
- Hunter : bilan du circuit National Style & Équitation 2019

RÉSULTATS



- Saut d'obstacles : CSI 4* à Rouen (76)

AGENDA



- Saut d'obstacles : CSI 5*W à Madrid (ESP)
- Dressage : CDI W à Madrid (ESP)
- Attelage : CAI 3*H4 - W à Stockholm (SWE)
- Saut d'obstacles : CSI 4* à Stockholm
- Saut d'obstacles : CSI 4*W à Poznan (POL)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DE LA FFE ET DU CNTE

• TOUTES LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES À PRÈS DE 90 %



Jean-Pierre Blache, président du CNTE, Olivier Klein, trésorier de la FFE, Serge Lecomte, François Albertini, secrétaire général de la FFE et Sophie Dubourg. ©FFE/EB

Les Assemblées générales de la Fédération Française d'Équitation et du Comité national de tourisme équestre (CNTE) se sont tenues jeudi 21 novembre au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41). Toutes les résolutions ont été adoptées à près de 90 % des voix.

L'Assemblée générale a été l'occasion pour Serge Lecomte, président de la FFE, de dresser un bilan de l'année écoulée.

Pour la première année depuis 2012, le recrutement de nouveaux pratiquants présente des chiffres en progression.

De nombreuses actions ont été mises en oeuvre lors de l'exercice 2018/2019 autour de trois axes :

- le renforcement des actions de développement et de recrutement des primo licenciés,
- la promotion du rôle sociétal de l'équitation,
- l'attention portée à la formation aux métiers de l'équitation.

Inscrite dans l'air du temps, la FFE propose de **nouveaux outils numériques** : [Campus FFE](#), la plate-forme de formation à distance en ligne est ouverte, et l'application [FFE Connect](#) lancée depuis quelques mois, qui permet une communication directe du club vers les cavaliers.

Concernant le **volet sportif**, l'année a été marquée par une évolution politique sportive : « *Durant cette année pré-olympique, l'objectif était de remettre la technique de nos cavaliers au centre du dispositif et d'avoir une meilleure visibilité sportive basée sur la performance. En termes de résultats, nous avons obtenu la qualification olympique en saut d'obstacles. Nous avons aguerri nos chevaux lors des Championnats d'Europe de saut d'obstacles et de concours complet avec deux 4e places. Nous avons brillé en voltige, en attelage avec deux médailles historiques et en endurance* », a souligné Sophie Dubourg, directrice technique nationale avant de rajouter : « *Nous sommes aussi très présents au sein des instances internationales. La France est souvent citée comme modèle de développement, de formation et aussi de réussite sportive. Nous avons de beaux ambassadeurs, que ce soit nos cavaliers, nos staffs ou nos cadres techniques qui sont tous très écoutés.* »

Il faut également souligner un renforcement de l'action fédérale dans le domaine de la **formation** notamment à travers la rénovation des diplômes DEJEPS et DESJEPS et la création d'un centre de formation des apprentis des métiers de l'équitation qui ouvrira ses portes début 2020. La création du Campus FFE s'inscrit dans cette dynamique.

La prise en compte de la **diversité des publics** se poursuit avec un partenariat avec France Alzheimer et la mise en place de la médiation avec les équidés.

Le promotion du **bien-être animal** est toujours au cœur des priorités de la FFE. Une mention « bien-être animal » pour les structures labellisées a été créée. La FFE a également participé activement à la rédaction du Guide des bonnes pratiques pour l'application des engagements de la Charte pour le bien-être équin dont elle est signataire depuis 2016.

L'accompagnement du développement et de la **démarche qualité** des poney-clubs et centres équestres adhérents fait partie des priorités de la FFE. Plus de 1 100 audits ont été réalisés. Ils ont permis **un temps d'échange avec les dirigeants** et d'évoquer les actions collectives de développement, la formation des cavaliers ou les problématiques. Les techniciens de la FFE ont également accompagné les adhérents dans la découverte et l'utilisation des outils FFE.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DE LA FFE ET DU CNTE

• TOUTES LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES À PRÈS DE 90 %

Sur le **plan international**, la fédération conduit de nombreuses missions d'expertise à l'étranger pour promouvoir le modèle français du cheval partagé. Des rapports privilégiés avec la Chine ont été établis depuis quelques années et des rapprochements avec d'autres pays voient régulièrement le jour.

Parallèlement au soutien des clubs, la FFE accompagne ses **organes déconcentrés**. Elle les a réunis à l'occasion de plusieurs séminaires durant l'année favorisant les échanges et la communication.

Le **Parc équestre fédéral** confirme son rôle essentiel d'outil de promotion de la pratique équestre et des établissements équestres comme l'a rappelé le président de la FFE : « *On nous interroge régulièrement sur les investissements réalisés à Lamotte. Le Parc équestre fédéral a été créé pour accueillir les clubs au mieux, pour nous permettre d'internaliser beaucoup de fonctions et ainsi de faire des économies.* » Serge Lecomte a également rappelé à l'heure où l'État semble vouloir se détacher de plus en plus du sport, l'importance de « *l'indépendance financière et la stabilité de la FFE notamment grâce l'engagement de tous ses dirigeants* ».

Accédez à la vidéo du rapport moral : [ICI](#)

Consultez les rapport moral : [ICI](#)

Détails des votes par résolution :

Assemblée générale ordinaire de la FFE	% des voix
Rapport moral et quitus 2019	91,19 %
Rapport financier et quitus 2019	91,04 %
Budget prévisionnel 2020	89,20 %
Montants des cotisations dues par les groupements équestres affiliés ou agréés pour 2021, applicables au 1 ^{er} septembre 2020	88,92 %
Mandat au Comité fédéral pour emprunts et acquisitions	89,60 %
Assemblée générale ordinaire du CNTE	% des voix
Rapport moral et quitus 2019	91 %
Rapport financier et quitus 2019	89,63 %
Budget prévisionnel 2020	87,80 %

1^{ER} CONGRÈS JEUNES DIRIGEANTS

• LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2019 À LAMOTTE-BEUVRON (41)



L'intervention de Philippe Bloch, journaliste et conférencier, a su séduire les jeunes dirigeants. ©FFE/EB

Une centaine de jeunes dirigeants se sont retrouvés au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron à l'occasion du premier congrès FFE qui leur était consacré. Deux jours de travaux et réflexions à propos de l'entrepreneuriat équestre. Un congrès symbole de la volonté de la Fédération d'accompagner ceux qui font l'équitation en France au plus près de leurs problématiques.

À l'occasion de son discours de bienvenue, Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Equitation, a souligné que :

« De tous temps, les services de la Fédération s'attachent à proposer aux dirigeants des outils simples et utiles pour le développement de leurs structures. L'attachement à la Fédération permet à chaque dirigeant de bénéficier d'une représentation institutionnelle forte. Ensemble nous serons plus fort, parce que l'équipe sera toujours plus forte que le plus fort de l'équipe. »

Ressources institutionnelles

La MSA, la Chambre d'agriculture, le GHN et l'IFCE sont co-intervenues pour présenter les outils et services à disposition des dirigeants d'établissements équestres. Si ces institutions peuvent apparaître sous certains aspects comme des contraintes, à mieux y regarder, elles proposent des dispositifs d'accompagnement qui répondent à beaucoup de problématiques quotidiennes que peuvent rencontrer les dirigeants de clubs.

Recrutement

Problématique récurrente de la gestion d'entreprise, le recrutement s'est vu consacré un temps de travail à part entière. De l'analyse des indicateurs qui permettent de déclencher le recrutement en passant par les aspects réglementaires ou même la recherche de candidat, cette séquence pratico-pratique a permis aux congressistes d'identifier les bonnes pratiques à suivre dans ce domaine.

Travaux de réflexion

Par petits groupes, les congressistes ont été amenés à conduire une réflexion à propos de la fonction de dirigeant, des actions collectives à conduire ainsi que des valeurs qui font l'avenir de l'équitation.

Outre les remontées de terrain consignées lors de chaque atelier afin qu'elles puissent éclairer l'action fédérale à venir, ces travaux en groupes réduits ont été l'occasion d'échanges nourris sur les pratiques professionnelles des uns et des autres. Véritable homme-orchestre de son entreprise, la gestion du temps a été l'une des questions centrales de la thématique autour de la fonction de dirigeant.

Si l'approche des modalités liées aux actions de développement diffèrent selon les cas, la dimension collective des actions est saluée de tous. Elle permet d'accroître les retombées locales de façon significative. La nécessité de sortir de l'environnement du club apparaît comme une réalité de plus en plus marquée.

Ce sont les valeurs de nature, de partage d'éducation et d'enrichissement personnel qui font consensus. Traduit en image par l'illustratrice **Pompinette**, les propos de chaque groupe font l'objet de dessins actuellement en cours de finalisation.

Philippe Bloch un message motivant

Entrepreneur, conférencier, journaliste Philippe Bloch a livré aux congressistes sa vision du monde. Une vision que l'on pourrait résumer ainsi « Rien ne résiste à l'enthousiasme ».

« Pourquoi sommes-nous si souvent convaincus que la vie est une mer de difficultés ou d'efforts, alors qu'elle est en réalité un océan de plaisirs et d'opportunités ? Si vous en doutez, il est urgent de changer de lunettes. Car oui, le monde est incertain, violent, changeant, chaotique. Mais votre vie est belle ! Bien plus que vous ne l'imaginez. Et elle peut l'être encore davantage, en suivant quelques principes aussi simples qu'efficaces. » Après nous avoir alertés sur les dérives de notre vocabulaire pessimiste, Philippe Bloch nous livre les clés pour vivre une vie d'entrepreneur heureux et performant.

Illustrés par de nombreux exemples et anecdotes le plus souvent racontés avec humour, son intervention a su séduire un public de dirigeant tout à fait captif.

1^{ER} CONGRÈS JEUNES DIRIGEANTS

• LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2019 À LAMOTTE-BEUVRON (41)



L'illustratrice Pompinette a traduit en images les valeurs propres à l'avenir de l'équitation des congressistes. ©FFE/EB

Outils FFE

Le congrès a également été l'occasion de la présentation du Campus FFE : un nouvel outil d'e-learning dont s'est dotée la Fédération et qui va permettre à chacun de bénéficier de contenus de formation afin d'améliorer la connaissance et les pratiques sportives ou professionnelles du plus grand nombre. Ouvert il y a quelques jours, cette plate-forme se verra enrichie de nombreux contenus dans les semaines à venir. <https://campus.ffe.com/>

En fin de congrès le Guide du dirigeant a été distribué à l'ensemble des congressistes. Ce guide rassemble sous un format compact les éléments utiles au dirigeant de centre équestre et chacun de ceux qui ont une responsabilité au sein du club. Le but de cet ouvrage est de contribuer à la réussite de l'entreprise équestre et à la fierté de ceux qui en sont les acteurs au quotidien. Il traite des domaines, autres que pédagogiques et techniques, que doivent maîtriser dirigeants et enseignants : communication, promotion, marketing, gestion, développement... Ce livre constitue l'indispensable mémento du cadre de l'équitation et un outil de formation précieux.

Voir et revoir

Afin de faire bénéficier au plus grand nombre des actes du congrès, une captation vidéo a été réalisée. L'ensemble des conférences et moments forts du congrès seront proposés dans le courant de la semaine en accès libre depuis l'espace congrès du site ffe.com ainsi que sur la chaîne [You Tube](https://www.youtube.com/) de la Fédération.

Retrouver le teaser du congrès : [ICI](#)

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

• LA FFE PRÉSENTE AUPRÈS DES ÉLUS LOCAUX



Catherine Bonnichon - de Rancourt, directrice des affaires européennes et institutionnelles à la FFE et Gilles Leproust, maire d'Allonnes. ©FFE

Pour la quatrième année, la Fédération Française d'Équitation était présente du 19 au 21 novembre 2019 pour représenter les poney-clubs et centres équestres auprès des élus locaux à l'occasion de l'édition 2019 du Salon des maires et des collectivités locales.

Concomitant au 102^e Congrès annuel de l'Association des maires de France (AMF), le Salon des maires et des collectivités locales a réuni durant trois jours, les élus venant de toutes les régions de France et des DROM.

La présence de la FFE au Salon des maires s'inscrit dans le prolongement du dispositif de communication directe mené auprès des élus français. Un courrier leur a été adressé les invitant à se rendre sur le stand de la FFE.

L'objectif : échanger et construire des projets avec les poney-clubs et centres équestres présents sur leurs communes. Un document de présentation des actions possibles entre les clubs et les collectivités territoriales a été largement distribué.

Le service « Cheval et diversité », qui propose des actions à conduire auprès des publics sensibles, ainsi que le modèle du poney-club à la Française qui rend l'équitation accessible au plus grand nombre et ses actions de développement, telles que Poney école et Geocheval.com, qui vise à répertorier les itinéraires de randonnées équestre, ont été présentés. Chaque visite a été l'occasion de valoriser les vertus socio-éducatives des activités équestres et d'affirmer l'engagement sociétal des établissements équestres auprès d'un large public.

De nombreuses pratiques de différentes collectivités locales ont été mise en lumière à cette occasion. Une plaque « Villes et villages équestres de France » a été remise aux édiles engagés sur un projet équestre structurant.

Le président de la FFE, Serge Lecomte, a également signé la Charte des 15 engagements écoresponsables, fruit d'un partenariat entre le ministère des Sports et WWF. Cette charte réunit les organisateurs d'événements sportifs et les gestionnaires d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux. (cf ci-dessous)

• SIGNATURE DE LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES



Roxana Maracineanu et Serge Lecomte. ©FFE/PSV

Impliquée depuis plusieurs décennies en faveur du développement durable, la Fédération Française d'Équitation poursuit son engagement en signant la Charte des 15 engagements éco-responsables. Fruit d'un partenariat entre le ministère des Sports et WWF, la Charte réunit les organisateurs d'événements sportifs et les gestionnaires d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux.

Le président de la Fédération Française d'Équitation, Monsieur Serge Lecomte, a signé mardi 19 novembre la Charte des 15 engagements éco-responsables, en présence de Madame la Ministre des Sports Roxana Maracineanu, Monsieur Maël Besson, responsable sport WWF et Monsieur Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales.

La Fédération Française d'Équitation entreprend depuis plusieurs décennies diverses actions en matière de développement durable et de protection de l'environnement, pleinement en accord avec son projet éducatif de favoriser une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel, ainsi que de valoriser l'engagement et le sens des responsabilités, notamment.

Forte de ces valeurs, qui figurent parmi ses missions statutaires, la Fédération Française d'Équitation a souhaité poursuivre son engagement en rejoignant les organisateurs de manifestations sportives et gestionnaires d'équipements sportifs convaincus du rôle joué par l'écosystème sportif dans la prise de conscience et le changement de comportement des citoyens.

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

• SIGNATURE DE LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES



La signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables au Salon des maires. ©FFE/PSV

Par cet engagement, la Fédération Française d'Équitation réaffirme sa volonté d'inscrire l'organisation du Generali Open de France et le fonctionnement du Parc équestre fédéral dans une démarche citoyenne.

Autour de tout événement sportif, gravite une multitude d'acteurs et de parties prenantes, lui conférant un pouvoir d'influence exceptionnel en termes d'exemplarité dans la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales.

Avec 500 000 visiteurs, les Championnats de France d'équitation Poneys et Clubs – le Generali Open de France – sont la plus grande manifestation équestre au monde, inscrite au Guinness World Records. Chaque année, plus de 15 000 cavaliers et leurs familles venus de plus

de 2 200 poney-clubs et centres équestres de France se retrouvent au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41) pour se disputer durant 18 jours de compétition 226 titres de Champion de France.

Site unique en Europe, le Parc équestre fédéral est tout à la fois un complexe sportif, un lieu de formation et une structure d'accueil de manifestations. Siège social de la Fédération Française d'Équitation et maison de famille des cavaliers, c'est un outil de développement de l'équitation pour tous les poney-clubs et centres équestres de France, accueillis lors de stages notamment. Le Parc équestre s'étend sur 400 hectares et accueille chaque année un million de visiteurs, à l'occasion d'événements équestres de grande envergure, tels que le Generali Open de France, les championnats des sports équestres collectifs – le Grand Tournoi – mais également des manifestations hors équitation.

En signant cette Charte, la Fédération Française d'Équitation s'engage à atteindre les 15 objectifs d'éco-responsabilité dans l'organisation du Generali Open de France et le fonctionnement du Parc équestre fédéral, sur l'ensemble des phases de montage, de déroulement et de démontage des événements ainsi qu'à réaliser un bilan annuel des actions et programmes mis en place.

L'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité mais aussi l'accessibilité et la promotion de l'égalité femme/homme dans les postes à responsabilités constituent les axes prioritaires de la Charte.

À l'instar des autres organisateurs et gestionnaires signataires de la Charte, unis par une même conscience sociale et environnementale, la Fédération Française d'Équitation est convaincue que les enjeux environnementaux doivent être au cœur de l'ADN du sport, soulignant la place de l'équitation comme sport de pleine nature par excellence.

Tout savoir sur la Charte des 15 engagements éco-responsables : [ICI](#)

PUBLICATIONS

• LA REF 216 DE DÉCEMBRE 2019 - JANVIER 2020 EST EN LIGNE



Elle est consultable à la page : www.ffe.com/club/La-REF

Les nouveautés

GeoCheval propose désormais une version premium pour les licenciés et clubs identifiés avec de nouvelles possibilités.

ChevalNature.info propose en ligne l'annuaire des établissements qui offrent des activités d'équitation en extérieur.

Les courses de galop à poney se développent dans une formule plus accessible aux cavaliers des clubs.

L'actualité

Le Congrès fédéral 2020 en Avignon annonce son programme orienté vers les offres à destination des publics adultes.

La FFE était présente à l'Outdoor Sports Euro'Meet2019 pour présenter notamment son action Cheval et Diversité.

Le dossier

Le Cahier 2 met en évidence la richesse du panel d'outils et de services FFE à la disposition des clubs. Il récapitule tous ceux qui sont utiles pour la promotion, l'information, la formation et le développement.

La formation

Le Campus FFE est ouvert et propose des formations en ligne pour les cavaliers, pour les enseignants et pour les clubs.

La formation continue est un atout important pour les dirigeants et les enseignants.

La FFE propose aussi des formations éligibles aux fonds de la formation professionnelle au Parc équestre fédéral.

Le sport

Lisez le compte-rendu de la rencontre qui a fixé les objectifs 2020 pour le saut d'obstacles.

Retrouvez en photos les meilleurs moments de Longines Equita Lyon et des Etoiles de Pau.

Découvrez le calendrier du Grand National 2020.

Les rubriques

FFE Ressources rappelle les obligations sanitaires des détenteurs d'équidés.

Le GHN fait le point sur le cumul emploi-retraites.

FFE Développement vous explique les opportunités offertes par FFE Connect.

Pour télécharger ou consulter en ligne les numéros de **La Ref**, rendez-vous sur www.ffe.com, dans l'espace club, à la page suivante : www.ffe.com/club/La-REF.

En savoir plus sur La Ref

La Ref est le mensuel officiel de la FFE.

Elle est consultable gratuitement en ligne en version flipbook et téléchargeable en pdf au début de chaque mois.

Les précédents numéros sont consultables en ligne depuis le numéro 38 d'octobre 2003.

Egalement disponible gratuitement sur ibook et Google Play.

Elle est adressée par mailing gratuit mensuel à tous les clubs adhérents FFE et à tous les titulaires d'un diplôme

d'encadrement équestre enregistré sur leur licence, à la presse, ainsi qu'à ceux qui en font la demande.

Elle est envoyée par courrier tous les trimestres aux abonnés.



COLLOQUE XENOPHON

- **MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019, À PARIS (75)**

La Bibliothèque mondiale du cheval (Université-MRSH de Caen) organise, avec le soutien de la FFE, le 4 décembre au magasin Hermès de Paris, 24 rue du Faubourg Saint-Honoré, un colloque ayant trait à l'œuvre de Xénophon telle qu'étudiée et commentée par Alexandre Blaineau dans l'ouvrage qu'il publia chez Actes Sud en 2011 : *Xénophon, L'intégrale de l'œuvre équestre*.

Xénophon (environ 428 - environ 355 av. J.-C.) est essentiellement connu pour *Les Helléniques*, qui racontent l'histoire du monde grec dans la première moitié du IV^e siècle av. J.-C., ou encore *Les Mémoires*, qui rapporte les enseignements de son ancien maître Socrate.

Mais il est également considéré comme l'auteur de l'un des premiers traités équestres du monde occidental *De l'Art Équestre* et d'un traité de commandement de la cavalerie : *L'Hipparque*.

L'Athénien, cavalier de son état, a parcouru l'Empire perse lors de l'expédition des Dix Mille - nom donné aux soldats grecs mercenaires enrôlés par Cyrus le Jeune pour renverser du trône son frère aîné, le souverain achéménide Artaxerxès II. Il a aussi combattu auprès des Spartiates ayant renié quelque temps sa cité d'origine et a donc acquis au travers de ses chevauchées une expérience équestre transmise par écrit dans un souci didactique. *De l'Art équestre*, est ainsi souvent considéré d'une modernité qui mérite d'être connue des cavaliers d'aujourd'hui.

Pour en témoigner Alexandre Blaineau fera intervenir sous des angles différents, J. Clément (Helléniste), JP. Tuloup (Écuyer), F.Vallat (Vétérinaire) et Jean-Louis Gouraud (Éditeur et Écrivain).

C'est dans un souci de transmission des connaissances que la Bibliothèque mondiale du cheval et La Fédération Française d'Équitation (FFE) ont souhaité diffuser au plus grand nombre l'intégralité du colloque qui s'adressera en priorité, à Paris, aux universitaires, historiens, chercheurs, étudiants et journalistes.

Pour suivre cette première en direct sur YouTube, le 4 décembre prochain à partir de 9 heures, rendez-vous sur : https://www.youtube.com/channel/UCQ1sDznskCw7x0sQ_PgU77w.

*Selon communiqué

SANTÉ

• NEWSLETTER BOEHRINGER INGELHEIM N°17



« La locomotion équine et ses pathologies » vous intéressent ?

Venez participer à deux conférences passionnantes sur le sujet, dans le cadre des 12^e Équirencontres, samedi 7 décembre à 14 heures au Salon du cheval de Paris (espace conférences - Hall 5A).

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ?

Grâce à FFE et FFE TV, vous pouvez assister aux Équirencontres <https://www.dailymotion.com/video/x7odddx> ou en différé sur [La Chaîne Santé](#).

Vous pouvez également rejoindre le groupe Facebook "[Tout savoir sur la santé équine](#)" pour vous tenir informé sur le bien-être et la santé équine.

Alors, rendez-vous **le samedi 7 décembre à partir de 14 heures !**

En exclusivité : [DÉCOUVREZ LE CLIP DES ÉQUIRENCONTRES](#)

« Les Équirencontres », qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2008 par le laboratoire **Boehringer Ingelheim**, leader mondial en santé équine, en collaboration avec l'Association vétérinaire équine française (AVEF), ce rendez-vous annuel incontournable a pour objectif de favoriser le développement des bonnes pratiques en diffusant des **messages de sensibilisation** sur la santé équine auprès du plus grand nombre : cavaliers, dirigeants de club, propriétaires, éleveurs, professionnels, amateurs, débutants....

Présentées par les meilleurs spécialistes, « Les Équirencontres » sont l'occasion de partager et d'échanger sur un sujet précis, afin de permettre une meilleure compréhension des spécificités de la santé des équidés et de rappeler les règles élémentaires pour **garantir aux chevaux santé et bien-être**.

Site internet : [Boehringer Ingelheim](#)

Retrouvez toutes les vidéos sur : [La Chaîne Santé FFETV](#)

*Avec communiqué

LA MENTION « BIEN-ÊTRE ANIMAL » DE LA FFE POUR LES ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS



Depuis 20 ans, la Fédération Française d'Équitation met en place une démarche qualité valorisant l'engagement et le professionnalisme des établissements équestres à travers la labellisation. Une mention « bien-être animal » a été créée en septembre 2019 pour les structures déjà labellisées confirmant l'implication de la FFE sur ce sujet au cœur de l'actualité.

Depuis la signature de la **Charte pour le bien-être équin** en 2016, la FFE a activement contribué à la rédaction du [Guide de bonnes pratiques](#) qui en découle. C'est dans la continuité de ce travail que vient d'être créée la mention « bien-être animal » pour les établissements labellisés.

Le bien-être animal qu'est-ce que c'est ?

Les scientifiques définissent le bien-être animal comme un « état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal ». Le bien-être, un terme souvent utilisé à mauvais escient, est donc un état subjectif qui ne se limite pas à la simple satisfaction de ses besoins élémentaires, cette dernière correspondant à la notion de bienveillance. Ainsi, un animal malade recevant des soins adaptés fait l'objet de bienveillance mais n'est pas pour autant dans un état de bien-être.

Attribution de la mention « bien-être animal »

Depuis septembre 2019, une grille complémentaire de **15 critères**, expérimentée au cours du premier semestre 2019, complète les autres thématiques de la démarche qualité FFE.

Ces critères additionnels mettent l'accent sur les besoins fondamentaux du cheval : des sorties libres régulières, des fourrages disponibles quotidiennement, des repas fréquents ou encore la possibilité d'interagir avec ses congénères.

La liste des critères évalués lors des audits : qualité et adaptation du harnachement, politique de gestion de la fin de vie des chevaux, démarches sanitaires obligatoires, état général des chevaux, état des pieds des chevaux, gestion du parasitisme, accès à l'eau, accès aux fourrages, fréquence des repas, entretien du lieu de vie, espace de vie disponible, sorties en liberté, interactions avec les congénères, problèmes de comportements et attitude générale à l'approche de l'homme.

L'évaluation des critères précités peut donc avoir lieu :

- lors de la visite d'attribution d'un label d'activité, quel qu'il soit,
- lors d'un prochain audit de contrôle si la structure dispose déjà d'un label d'activité.

La FFE souhaite ainsi accompagner les poney-clubs et centres équestres dans la prise en compte du bien-être animal, au-delà des exigences légales en la matière. À ce jour, près de 80 établissements labellisés ont acquis la mention « bien-être animal ».

Capacité détenteur d'équidé

La capacité détenteur d'équidé est un nouveau diplôme de cavalier destiné à tous les licenciés et plus particulièrement aux propriétaires ou futurs propriétaires qui souhaitent acquérir les connaissances indispensables pour gérer un équidé au quotidien. Au cours de la formation, on apprend comment maximiser le bien-être du cheval tout en respectant les obligations et la réglementation en vigueur.

Ce diplôme comprend une partie théorique, dispensée en ligne, et une partie pratique, organisée par un club adhérent à la FFE. Ce dernier devra cependant être titulaire de la mention « bien-être animal » présentée ci-dessus pour proposer cette formation.

Le mot de Maxime Calais, auditeur de la FFE : « Ce sont les premiers pas de la mention « bien-être animal ». Depuis la phase d'expérimentation au printemps dernier, les retours des dirigeants sont très positifs. C'est l'occasion pour eux de mettre en avant leur professionnalisme et de montrer qu'ils se soucient du bien-être de leur cavalerie. Ils peuvent également en discuter avec les cavaliers de leurs clubs. Cette mention donne également une nouvelle dimension à la démarche qualité de la Fédération. »

ATTELAGE

• STAGE ÉQUIPE DE FRANCE À LAMOTTE-BEUVRON (41)



Thibault Coudry a pu profiter du grand manège de Lamotte. ©FFE

La saison de concours outdoor terminée, l'équipe de France d'attelage se remet au travail en prévision des échéances internationales de 2020. Sept meneurs Solo et Team se sont retrouvés pour le premier stage hivernal du 21 au 24 novembre au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron autour de l'entraîneur national, Félix Marie Brasseur et Quentin Simonet, conseiller technique national pour la discipline.

Après une saison historique marquée par l'obtention de deux médailles au Championnat d'Europe pour l'équipe de France Team, pas question de s'endormir sur ses lauriers. Thibault Coudry, Anthony Hordé et Sébastien Vincent étaient bien au rendez-vous tandis que Benjamin Aillaud se concentrent actuellement sur la saison indoor.

En solo, Richard Ferre, Caroline Guillemont étaient présents à ce rendez vous fédéral aux côtés de Fabrice Martin et Marion Vignaud récemment victorieux avec l'équipe de France de la Coupe des nations FEI lors du CAIO 4* de Pau. Épreuve au sein de laquelle ils figuraient respectivement à la 3^e et 4^e places individuelles.

Meneurs, propriétaires, grooms et chevaux ont pu apprécier les conditions uniques du Parc équestre fédéral. Ils ont notamment pu travailler à l'abri grâce au grand manège.

« Pour nous c'est l'occasion de revoir tout le monde et de tester les derniers chevaux entrant grâce à l'investissement des propriétaires au sein de l'équipe de France d'attelage. C'est un privilège de pouvoir évoluer dans un manège dont la superficie nous permet à la fois de disposer d'une carrière de dressage de 40 x 100m, d'une piste de maniabilité et d'un obstacle de marathon. Tout le monde était ravi ! », s'est réjoui Quentin Simonet.

Le deuxième stage de l'hiver se déroulera mi-décembre.



Fabrice Martin et Lanzaro sous l'œil attentif de Félix Marie Brasseur. ©FFE

CONCOURS COMPLET GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT SAISON 2019

• VICTOIRE FINALE DE L'ÉCURIE MAXIMAT - ROYAL HORSE



L'écurie Maximat - Royal Horse remporte la 12^e édition du Grand National FFE - AC Print de concours complet.
©FFE/PSV/P Chevalier

L'écurie Maximat – Royal Horse composée de Nicolas Touzaint, de la regrettée Thais Meheust et de Victor Goncalves remporte le circuit fédéral en concours complet avec 34 points.

Conformément au règlement, si une étape est annulée en cours de saison, la dernière étape du circuit compte double en terme de participations et de points. Les points de l'étape de Saumur (49) qui s'est disputée du 20 au 23 juin dernier ont donc été multipliés par deux.

L'écurie Le Cadre Noir de Saumur – Concept PGO (Jean-Lou Bigot, Arnaud Boiteau et Joséphine Heteau) termine 2^e avec 32 points alors que l'écurie Greenpex – Cavalassur (vainqueur en 2013 et 2014 et 2^e l'an passé) s'empare de la 3^e place avec 31 points.

La suite du classement :

4. Écurie Forestier - Lamantia Couture (Camille Lejeune, Clara Loiseau et Jeanne Chauvet) = 26 pts
5. Écurie Equitheme – Jimenez FVA (Karim Florent Laghouag, Gwendolen Fer et Julie Simonet) = 25 pts
6. Écurie Audi by my Car – Maréchalerie Laine (Jean Teulère et Zoé Ivars) = 13 pts
7. Écurie Royal Jump (Thomas Piejos et Marie-Caroline Barbier) = 8 pts
8. Écurie Horse Pilot – Sellerie St Emilion (Benjamin Massié, Gireg Le Coz et Clothilde Leglise) = 2 pts

Concernant les différents Challenges organisés en parallèle :

Classement du Challenge des propriétaires Institut Esthederm :

1. IFCE, propriétaire de Quoriano*ENE-HN = 36 pts

Classement du Challenge des grooms Equistro et Del Monte :

1. Elisabeth Lagnel, groom d'Arnaud Boiteau = 36 pts

Classement du Challenge des Jeunes seniors :

1. Thais Meheust / Écurie Maximat – Royal Horse = 20 pts

Classement du Challenge des Jeunes cavaliers :

1. Romain Sans = 27 pts

DRESSAGE

GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT SAISON 2019

GRAND
National



• VICTOIRE FINALE DE L'ÉCURIE HARAS DE LA GESSE



Carlos, Mado et Isabelle Pinto. ©FFE/PSV

Grande première pour l'écurie Haras de la Gesse composée de Carlos, Isabelle et Mado Pinto qui s'impose cette année sur le circuit du Grand National FFE – AC Print de dressage avec 65 points.

L'écurie Carrosserie Cavalcar – Devoucoux (Charlotte Chalvignac, Marc Boblet et Clémence Audi-Bussio) termine 2^e avec 56 points. Gagnantes des trois dernières éditions, Nicole Favereau et Marine Subileau, ambassadrices de l'écurie Forestier Sellier – E Riding Solutions s'emparent de la 3^e place cette saison avec 56 points également.

Conformément au règlement, en cas d'égalité et pour départager les ex-aequo, le nombre de 1^{res} places, puis de 2^{es} places, puis de 3^{es} places obtenues sur les Pro Élite sont pris en compte. L'écurie Cavalcar – Devoucoux a une victoire à son actif à Mâcon-Chaintré (71) au mois de juin.

La suite du classement :

4. Écurie Dy'on – Kentucky Horsewear (Morgane Barbancon, Bertrand Liegard et Eugénie Burban) = 36 pts*
5. Écurie Le Cadre Noir de Saumur – Antares (Guillaume Lundy CNE et Patrick Teisserenc) = 36 pts*
6. Écurie Sellerie Kineton (Philippe Limousin et Marie-Emilie Bretenoux) = 34 pts
7. Écurie Aulion Sellier II (Nolwenn Baudouin et Laetitia Isselin) = 33 pts
8. Écurie Cavalassur – Cheval Chic (Alizée Roussel, Véronique Pruede Seguret et Alexandre Cheret Seguret) = 23 pts

*L'écurie Dy'on – Kentucky Horsewear compte trois victoires à son actif : Vierzon (18), Cluny (71) et Saint-Lô (50).

Concernant les différents Challenges organisés en parallèle :

Classement du Challenge des propriétaires Institut Esthederm :

- 1- Bernadette Brune, propriétaire de Lights of Londonderry = 45 pts

Classement du Challenge des grooms Equistro et Del Monte :

- 1- Barbara Boulanger, groom de Charlotte Chalvignac = 48 pts

Classement du Challenge des Jeunes :

- 1- Charlotte Chalvignac / Écurie Cavalcar – Devoucoux = 40 pts



HUNTER CIRCUIT NATIONAL STYLE & ÉQUITATION

• BILAN DE LA SAISON 2019



Cavaliers, organisateurs et partenaires ont été réunis sur la loge de la FFE à Equita Lyon. ©FFE/PSV

La circuit fédéral dédié au hunter, le National Style & Équitation, s'est achevé à Equita Lyon début novembre. Après sept étapes disputées partout en France, la finale a regroupé les meilleurs couples ainsi que les partenaires sans qui rien ne serait possible.

Lancé en 2018, le NSE a donc connu sa 2^e édition. Créé par la Fédération Française d'Équitation sous l'impulsion de Claude Lanchais, conseillère technique nationale pour la discipline, ce circuit vise à mettre en avant l'une des disciplines les plus formatrices qui soient à savoir, le hunter.

Cette discipline équestre de saut d'obstacles à caractère pédagogique consiste à enchaîner un parcours avec la plus grande harmonie possible. Il comporte deux formes de pratique : Équitation et Style. C'est une discipline appréciée par des juges où la qualité de l'équitation, la qualité du dressage, le respect de l'intégrité physique et morale du poney/cheval, la qualité de présentation du couple sont valorisés et pris en compte dans la performance. En **Équitation**, le but est de juger l'attitude, le niveau d'équitation et l'emploi des aides du concurrent. Les juges déterminent le meilleur cavalier répondant à tous ces critères et le plus apte à résoudre avec précision, justesse et discrétion les difficultés techniques proposées par le chef de piste. Les épreuves **Style** ont pour but de juger le modèle, la locomotion, le comportement ainsi que la technique et le style à l'obstacle du poney/cheval.

Les partenaires engagés avec le NSE ont renouvelé leur confiance en 2019 : Rid'Up, My Groom, Equisense, Equiline et Jours de cheval. Des partenaires qui ont gâté les cavaliers lors de chaque étape et particulièrement lors de la finale.

Une des réussites de la saison est l'opération caritative lancée par un groupe de cavaliers. Ils ont choisi trois associations dans laquelle les cavaliers se sont inscrits et ont ainsi formé trois équipes. Ils ont proposé d'ajouter 1 € sur chaque engagement reversé à l'équipe vainqueur de chaque étape. Les dons ont été remis lors de la finale à Lyon. Les deux associations gagnantes sont : LR Global Kids Fund et Étoiles des neiges.



Les deux associations gagnantes de l'opération caritative posent en présence du délégué général de la FFE, Frédéric Bouix. ©FFE/PSV

Claude Lanchais, CTN : « Le bilan de cette deuxième année du circuit est positif. Elle a permis au NSE de poursuivre son implantation en lui donnant une certaine crédibilité. La qualité des étapes est indiscutable, nous pouvons remercier les organisateurs pour leur implication. Ce bilan satisfaisant nous permet d'envisager une prochaine édition avec des objectifs différents et complémentaires en proposant un nouveau règlement et de nouveaux sites. Le principal objectif est d'attirer encore plus de cavaliers. »

Agathe Bescher, vainqueur du circuit Équitation Amateur 1 : « J'ai découvert le hunter en septembre 2018 à Vichy. Le concept du circuit, à savoir un challenge sur le long terme m'a bien plu car il faut faire preuve de régularité dans les résultats. C'est intéressant de se mesurer à d'autres cavaliers issus de régions différentes. Les étapes réparties un peu partout en France nous permettent aussi de nous évader de notre quotidien. Le NSE nous permet aussi de pouvoir monter sur des pistes de qualité et réputées pas toujours accessibles aux cavaliers amateurs. »

Jean-Baptiste Dupont, vainqueur du circuit Style 1 associé à Centerfield : « J'ai commencé le hunter il y a près de 20 ans dans mon centre équestre de l'époque. J'ai découvert le NSE au Printemps du style à Lamotte en 2018. Le circuit nous a séduit car il nous permet d'accéder à des pistes sympas à monter et de pouvoir évoluer avec nos chevaux tout au long de la saison. Le fait qu'il y ait d'autres épreuves en parallèle de celles du circuit me permet en tant qu'enseignant d'emmenner aussi mes cavaliers. Côté concurrents de différentes régions nous donne la possibilité d'échanger avec d'autres professionnels. »

Retrouver les résultats de la finale du NSE : [ICI](#)

Tout savoir sur le NSE : [ICI](#)

SAUT D'OBSTACLES CSI 4* À ROUEN (76)

• UN PODIUM 100 % FRANÇAIS



Max Thirouin et Utopie Villelongue l'été dernier au Championnat de France Pro Élite à Fontainebleau. Archive ©FFE/PSV

De nombreux couples tricolores étaient réunis du 21 au 24 novembre 2019 à Rouen pour le CSI 4*. La victoire est revenue à Max Thirouin et Utopie Villelongue, propriété de son cavalier, au terme d'une épreuve pleine de suspense. Le couple confirme sa place dans le Groupe 2.

Il était 50 au départ de ce CSI 4* de Rouen et la France était bien représentée à domicile avec non moins de 32 couples en lice ! À l'issue d'une première manche disputée, 12 couples sont parvenus à se qualifier pour le barrage de l'épreuve. Ce sont **Félicie Bertrand** et **Sultane des Ibis**, propriété de Geneviève Mégret du Haras de Clarbec, **Groupe 1**, qui signent le premier sans-faute de ce barrage.

Avec un bon chronomètre de 34,51 secondes, elles conservent la tête jusqu'au passage du dernier cavalier. Ni Jacques Helmlinger, en selle sur Icarus Vd Bisschop, propriété de Florence Willaume, ni Grégory Cottard avec Bibici, propriété des Écuries de Wy, pourtant auteurs de deux parcours sans-faute, ne parviennent à la déloger. Max Thirouin et Utopie Villelongue, ultimes concurrents de ce Grand Prix parviennent à abaisser le chronomètre à 33,81 secondes et l'emportent devant un public rouennais enthousiaste. Félicie Bertrand prend la 2^e place et Jacques Helmlinger complète le podium.

Grâce à leurs performances, plusieurs couples intègrent le **Groupe 2** de saut d'obstacles : Jacques Helmlinger et Icarus Vd Bisschop (3^e), Grégory Cottard et Bibici (4^e), Cyril Bouvard et Victoria d'Argent, propriété d'Olivier Delangre et de son cavalier (6^e).

Tous les résultats : [ICI](#)

SAUT D'OBSTACLES - DRESSAGE

• CSI 5* W À MADRID (ESP) DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019



Après l'Allemagne, direction l'Espagne et sa capitale pour la 6^e étape du circuit Coupe du monde Longines FEI de saut d'obstacles. Trois cavaliers tricolores seront au départ : Simon Delestre, Julien Epailard et Olivier Robert.

Parmi eux, deux couples du **Groupe 1** sont engagés : Simon Delestre et Ryan des Hayettes*Hermès, propriété de Philippe Berthol et son cavalier et Olivier Robert associé à Vangog du Mas Garnier, propriété d'Alain Jathière, Sarl Mandore International Agency, Earl Global Dreams Stables et Aurélie Brochard.

Le Grand Prix Coupe du monde Longines FEI se tiendra dimanche 1^{er} décembre à 13 heures.

Retrouvez le détail des engagés : [ICI](#)

Retrouvez le site du concours : [ICI](#)

Retrouvez le classement provisoire du circuit : [ICI](#)

• CDI W À MADRID (ESP) DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

Le circuit Coupe du monde FEI de dressage fait étape à Madrid pour sa 4^e étape. À cette occasion, deux couples du **Groupe 1** feront le déplacement : Morgan Barbançon Mestre et Sir Donnerhall II, propriété de sa cavalière et Anne-Sophie Serre et Actuelle de Massa, propriété de Sylvain Massa.

Le Grand Prix est prévu jeudi 28 novembre à 16h45 et le Grand Prix Freestyle, vendredi 29 novembre à 20 heures.

Le détail des engagés : [ICI](#)

Le site de l'événement : [ICI](#)

ATTELAGE - SAUT D'OBSTACLES

• CAI 3* H4 - W À STOCKHOLM (SWE) DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019



Le circuit Coupe du monde FEI d'attelage fera halte pour sa 4^e étape à Stockholm. Benjamin Aillaud sera le seul Tricolore à faire le déplacement en Suède.

Première épreuve : vendredi 29 novembre à 19h05 et samedi 30 novembre à 21h30.

Le détail des engagés : [ICI](#)

Le site de l'événement : [ICI](#)

• CSI 4* À STOCKHOLM (SWE) DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

Un Tricolore sera au départ du CSI 4* de Stockholm : Kevin Staut. Il sellera notamment For Joy van't Zorgvliet*HDC, propriété du Haras des Coudrettes - **Groupe 1**.

Le Grand Prix se tiendra dimanche 1^{er} décembre à 17 heures.

Le détail des engagés : [ICI](#)

Le site de l'événement : [ICI](#)

SAUT D'OBSTACLES

• CSI 4* W À POZNAN (POL) DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019



Deux cavaliers français sont engagés au CSI 4*W de Poznan : Jonathan Chabrol et Robinson Maupiler.

Le Grand Prix est prévu dimanche 1^{er} décembre.

Retrouvez le détail des engagés : [ICI](#)

Retrouvez le site du concours : [ICI](#)



Cheval TV

Cette semaine, retrouvez :

- [Saut d'obstacles : 4^e étape du Grand Indoor FFE - AC Print au Mans \(72\)](#)

FFE TV

La Fédération Française d'Équitation produit des vidéos pour vous faire vivre et revivre des grands moments aux côtés des cavaliers de haut niveau et vous faire découvrir le monde du cheval et de l'équitation, troisième sport préféré des Français.

Pour partager cette passion du cheval, rendez-vous sur : www.dailymotion.com/FFETV et https://www.youtube.com/channel/UCQ1sDznskCw7x0sQ_PgU77w

La chaîne santé MERIAL :

<http://www.dailymotion.com/ffetv-merial>

L'équitation en France :

http://www.dailymotion.com/playlist/x302ax_FFETV_decouvrir-l-equitation/1#video=x14ftmi

Les actualités de la vie fédérale :

http://www.dailymotion.com/playlist/x2wzfz9_FFETV_vie-federale/1#video=x1gidap

Retrouvez l'émission #EspritBleu consacrée à l'équitation produit par le CNOSF et la FFE :

https://www.youtube.com/watch?v=SaKRJNLUsk&list=PLpuCRCOznXiOoRV6E7K6_uIW2iSnkv2tc



Sport en France

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) lance sa chaîne de télévision officielle.

« La chaîne Sport en France est au service de tous les sports, de toutes les fédérations et de leurs clubs. C'est un virage important qui est pris et nous mesurerons rapidement l'impact tant externe qu'interne qu'aura cette nouvelle chaîne 100 % sport, pour tous les publics. Dans un contexte de rénovation de l'organisation du sport français, à moins de 2 000 jours des JO de 2024, le CNOSF se donne ainsi les moyens de promouvoir ses actions et celles de tous ses membres. »
Denis Masseglia, président du Comité national olympique.

Tout savoir sur sportenfrance.com



Les textes de La Lettre Fédérale sont libres de droits

Retrouvez tous les renseignements sur le site internet de la FFE,
notamment sur l'espace journalistes à l'adresse :

<http://www.ffe.com/journaliste>

Les précédentes Lettres Fédérales :

<http://www.ffe.com/journaliste/Lettres-Federales>

et beaucoup d'informations dans nos autres rubriques.

Suivez l'actualité de la Fédération Française d'Equitation sur :

Facebook : [Fédération Française d'Equitation – Officiel](#)

Twitter : [@FFEequitation](#)

COORDONNÉES FFE

Site de Lamotte

Parc équestre 41 600 Lamotte-Beuvron
Centre de contact : 02 54 94 46 00

- FFE Affaires Générales direction@ffe.com
- FFE Club & Comités club@ffe.com
- FFE Compétition competition@ffe.com
- FFE Communication communication@ffe.com
- FFE Comptabilité comptabilite@ffe.com
- FFE Formation formation@ffe.com
- FFE Parc parc@ffe.com
- FFE Publications publications@ffe.com
- FFE Qualité qualite@ffe.com
- FFE Ressources ressources@ffe.com
- FFE Tourisme / CNTE tourisme@ffe.com
- FFE Cheval et Diversité cheval.diversite@ffe.com

Site de Boulogne (centre de réunions)
81 av E. Vaillant 92 517 Boulogne Cedex